



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

SOUS-PRÉFECTURE DE SAINT-OMER

Bureau du développement économique durable
et de l'animation territoriale

**A l'attention de M. le Préfet du Pas-de-Calais
Inauguration de la chapelle des jésuites de Saint-Omer
discours**

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le lieutenant gouverneur du Maryland,
M. le gouverneur de la province de Tiznit,
M. le président de la communauté urbaine de Tiznit,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Monsieur le président du Conseil régional
Monsieur le président du Conseil départemental,
Monsieur le maire de Saint-Omer,
Mesdames et messieurs les élus (CR, CD et communes),
Monseigneur LORI, archevêque de Baltimore,
Monseigneur JAEGER, évêque du diocèse d'Arras, de Boulogne-sur-mer et de Saint-Omer,
Mesdames et Messieurs,
Bonjour,

A mon arrivée dans le département en mars 2017, j'ai été invité à visiter Saint-Omer. En empruntant la rue d'Arras, j'ai été frappé par la beauté de ce monumental bâtiment de briques surplombant les toits de tuiles et d'ardoises ... tel un véritable géant surgissant de la ville. La chapelle des jésuites... on ne voyait qu'elle.

Et pourtant elle est loin d'être le seul bijou du territoire.

Entre le remarquable théâtre à l'italienne,
la majestueuse cathédrale,
la secrète motte castrale,
les pittoresques ruines Saint-Bertin,
le dédale du marais audomarois,
l'impressionnante bibliothèque d'agglomération
ou encore les robustes remparts Vauban...
Saint-Omer et ses environs, je l'ai vite compris, sont un pays riche, un Pays d'art et d'histoire.

Si nous avons la chance d'admirer cette justesse de dimensions, d'espaces et de formes, c'est parce qu'en 1566, les jésuites sont invités à s'installer à Saint-Omer pour contrer l'expansion des idées de la Réforme.

Ils fondent notamment un collège et, face à l'engouement de l'instruction qu'ils prodiguent, ils ont rapidement besoin d'une chapelle plus grande. Ils chargent alors Jean Du Blocq, l'architecte de l'Ordre, de réaliser cet édifice dont la construction nécessitera près de 40 années. Lieu de culte et d'enseignement, il a façonné des générations d'élèves... certains ont d'ailleurs eux-même façonné l'Histoire. J'y reviendrai.

C'est au 19ème siècle que la chapelle est dédiée à l'enseignement séculier avant de remplir bien d'autres missions. Nous sommes en effet ici dans un lieu qui a, on ne peut le nier, fait preuve de polyvalence.

Contre toutes attentes, ...

Ici, on a emmagasiné du fourrage au début du 19ème siècle ;

Ici, on a remis des diplômes et célébré cela dans la 2ème moitié du 19ème ;

Ici, on a stocké du matériel divers et varié et même des moteurs d'avion pendant la Grande guerre ;

Ici, on a soigné des malades pendant la seconde guerre mondiale ;

Ici, on a garé des voitures ;

Ici, on a formé des lycéens sur des machines outils au début des années 70 ;

Ici, on a écouté des concerts et assisté à des pièces de théâtre ;

Ici, on a découvert le patrimoine de la ville de Saint-Omer.

Ce lieu exceptionnel a eu tant de vocations que les élus de l'agglomération ont décidé de garder cette diversité d'usages au profit de l'ouverture d'esprit, de l'éducation artistique et de l'expérimentation.

Grâce aux aménagements scénographiques, acoustiques et d'éclairage mis en œuvre, cette salle de spectacle multimodale sera le lieu privilégié de

- représentation du Conservatoire à rayonnement départemental

- et d'exposition pour l'Ecole d'art ou encore pour les services Pays d'art et d'histoire.

L'établissement public de coopération culturelle « la Barcarolle » a également vocation à investir ce lieu pour le faire vivre.

Je rends hommage à l'intelligence collective des élus de l'agglomération d'avoir porté un si beau projet et je me félicite que l'État ait soutenu financièrement cette réhabilitation qui a su redonner à la pierre son faste d'antan. Je salue d'ailleurs le travail d'accompagnement que la Direction régionale des affaires culturelles a prodigué à l'agglomération pour mener à bien ces lourds travaux dans le respect du patrimoine architectural.

Ce lieu de culture hors du commun est une des perles de l'écrin qu'est la ville de Saint-Omer. Son histoire a été le tremplin d'un échange fructueux avec nos amis d'outre-atlantique.

Des illustres élèves ont été formés entre ces murs dont les membres de la famille CARROLL qui ont participé à l'éclosion de la nation américaine et à l'essor de l'enseignement via la fondation de l'Université *Georgetown* de Washington.

Je suis heureux que, des deux côtés de l'océan, nous perpétuons la longue tradition d'amitié franco-américaine par l'accueil d'étudiants et par des échanges scolaires.

Amitié franco-américaine également symbolisée par la présence aujourd'hui du lieutenant gouverneur du Maryland, M. RUTHERFORD et de l'archevêque de Baltimore, M. LORI.

Thank you for being here today and welcome in France.

Je tiens enfin à féliciter la communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer pour le travail de réhabilitation du patrimoine qu'elle mène aussi bien dans ses villes que dans ses campagnes et pour son projet culturel ambitieux. Je l'assure du soutien de l'État sur ce chemin qu'elle a emprunté. Je souhaite que la mise en valeur de ce bel équipement au service de la population devienne le vivier de la création artistique et de l'ouverture d'esprit des générations à venir.